

Le château des Hayes-Gasselin

Bulletin SLA 1950

Malgré l'incendie allumé par les révolutionnaires, l'injure du temps et le vandalisme des hommes qui, depuis cent cinquante ans, s'acharnent à sa destruction, le château féodal des Hayes-Gasselin dresse encore fièrement ses ruines à quinze cents mètres du bourg d'Andrezé, à proximité de la route de Jallais.

Construites aux XVe et XVIe siècles, ses murailles épaisses sont parées de lierres qui constituent, par le développement qu'ils ont acquis au cours des âges, une curiosité végétale digne d'être vue.

De l'intérieur on remarque les dimensions assez vastes des chambres, des dispositions particulières de l'entrée et surtout de belles cheminées de granit.

Des douves à demi comblées entourent en partie le monument. Il ne reste plus rien des magnifiques allées qui existaient encore au début du siècle dernier.

Suivant une notice établie par le frère François de Paul, religieux de Saint-Gabriel, vers 1870, le nom des Hayes-Gasselin viendrait d'une famille qui aurait été établie à Beaupréau depuis l'an 1200 et il est communément admis que la maison primitive des Hayes aurait été située au lieu appelé actuellement « les vieilles douves ». La tradition rapporte que trois frères se partagèrent l'aménagement du domaine. L'un s'occupa de la construction du château actuel ; le second, de la confection de la chaussée qui existe encore et qui fermait un étang d'environ quatre hectares, aujourd'hui desséché ; et le dernier, de la plantation des bois défrichés, ont cédé la place à la ferme du Bois-des-Hayes. On ajoute même que ces trois dépenses ne présentaient entre elles qu'une différence de trois sols.

Suivant la notice précitée, relevait de la seigneurie des Hayes, pour moitié, le Bois-Buteau de Montigné-sur-Moine.

* * * * *

- En 1434, Guillaume Gasselin aurait été seigneur des Hayes et, en 1495, Louis de Laval. Ce dernier était fils de Françoise Gasselin, fille de Guillaume Gasselin, épouse de Jean de Laval-Montmorency, qui furent seigneurs des Hayes. Il succédait à son frère Jean et mourut sans laisser de postérité. Cette terre passa à Gilles Sanglier, son cousin germain, mort en 1556 et dont la fille, Renée Sanglier, épousa, en 1559 probablement, Claude de Châtillon, baron d'Argenton

Marie de Châtillon, leur fille, ayant épousé en 1597 Charles de Menton, descendant de la Maison de Savoie dont était issu Saint-Bernard de Menton, archidiacre d'Aoste et fondateur au X^e siècle des grand et petit Saint-Bernard, mourut en 1615 sans laisser d'enfant, après avoir donné par testament à son mari la terre des Hayes.

En 1636 la terre des Hayes appartenait à Balthasar de Menton, signant « de Menthon », baron de Rochefort, seigneur de Château-Bouchard, Escruvien, Charbonod, des Hayes-Gasselin, Lerigodeau et Boisrenaud, lequel figure comme parrain, au cours des années 1636, 37, 38 et 39, aux actes de baptêmes de six garçons auxquels il fut « imposé le nom de Baltazard », et de six filles. L'on est tenté de croire que ce châtelain, pour être si souvent appelé au parrainage, se signalait par quelque générosité de circonstance...

Melchior de Menton, fille unique du dit Balthasar de Menton, épousa Jean-Jacques de Marest qui vivait en 1666. Leur fils, Albert-Eugène de Marest, comte de Rochefort, baron de Château-Bouchard, Escruvien, marié; à Catherine de Romien possédait la terre des Hayes en 1679 et était alors en contestation avec Balthasar Legras, seigneur de l'Augardière, au sujet de droits honorifiques dans l'église d'Andrezé. Le 21 octobre 1681, il lui naquit un fils qui eut pour parrain François de Marest, écuyer, et pour marraine

damoiselle Françoise de La Croix, et, le 21 octobre 1688, une fille nommée Louise qui mourut huit jours après sa naissance et fut inhumée dans la chapelle du château des Hayes avec permission de l'évêque d'Angers.

La terre des Hayes fut vendue au sieur Bérityault de la Chenaye et revendue en 1720 à Joachim Descazeaux du Hallay, écuyer, qui mourut en 1731. Sa fille épousa cette même année François Deniau, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, fils d'un marchand de Beaupréau.

Suivant la tradition, le domaine des Hayes appartenait en 1748 à une famille de Blanot puis à un sieur Paul de Landemont.

En 1740, les Hayes appartenaient à Angélique Boussineau, mariée à Philippe-Auguste Pantin, chevalier, marquis de la Guerre, résidant à Andrezé et à Ancenis, et en 1789 à Bernard-Marie Pantin de la Guerre.

L'incendie du château des Hayes se situe vraisemblablement au début de 1794.

En 1835, le domaine des Hayes appartenait toujours à la famille Pantin de la Guerre qui, alors, habitait Nantes.

Le domaine fut acheté vers 1873 par Ambroise Joubert-Bonnaire, résidant à Angers et, par voie de succession ou d'arrangement de famille, passa, en 1893, à René Tillette de Clermont-Tonnerre, officier de cavalerie, habitant à Angers ; en 1913, à Jean Gaborit de Montjean, demeurant au château de Bonnevent (Vienne) et, en 1944, au Comte Antoine de Clermont-Tonnerre, officier supérieur, résidant à Clermont-Ferrand.

Les seigneurs des Hayes-Gasselin avaient droit de banc et de sépulture dans l'église d'Andrezé. Ils avaient fondé une chapelle sous l'invocation de St-Gilles dans leur château des Hayes et probablement à la Chaussaire et à Chanzeaux, car le seigneur des Hayes présentait dans trois chapelles situées dans les paroisses de la Chaussaire, de Chanzeaux et d'Andrezé et ces trois chapelles étaient sous l'invocation de St-Gilles.

Le 10 février 1742, Charles Boussineau, clerc tonsuré, écuyer, sieur de Mauves près Nantes, prenait possession de la chapellenie des Hayes. Le service de cette chapelle fut dans la suite transporté dans l'église paroissiale St-Pierre d'Andrezé.

Suivant les indications contenues dans les registres conservés en mairie, des marchands et gens de métiers habitaient au XVIII^e siècle « près le lieu seigneurial des Hayes-Gasselin ».

Le château des Hayes-Gasselin a suscité deux légendes dont la narration terminera cet exposé.

... L'on voyait paraît-il, avant la Révolution, sur la porte du château l'empreinte de deux fers à cheval et voici comment les anciens expliquaient ce fait.

Un seigneur des Hayes, la rage et le désespoir au cœur, sortait un jour à cheval de l'antique manoir qu'il venait de perdre au jeu. En franchissant le pont-levis, il détourna sa monture en criant : « Adieu, château des Hayes, je ne te verrai plus... » Or, retournée fort brusquement, la noble bête, en se cabrant, avait appuyé si fortement ses pieds sur la vieille porte de chêne que ses fers s'y trouvèrent imprimés.

...La seconde légende, bien entretenue par la tradition, nous est longuement relatée par un nommé Stanislas Braud dans une lettre du 12 janvier 1858. Nous suivons fidèlement cette relation où ne manquent ni la part de vraisemblance ni la part de merveilleux.

... En 1748, le château des Hayes était habité par la famille de Blanot, qui se composait du châtelain, de la châtelaine et de leur fils unique qui se nommait Philippe.

Ce jeune homme venait d'achever ses études à l'Université de Paris et était venu passer quelques mois dans sa famille en attendant que son père lui eût destiné un état.

Ce Philippe de Blanot était ce qu'on appelle un esprit fort, impie, et disait avoir des relations avec le diable ; on l'aimait peu sur la paroisse d'Andrezé.

Un jour Pierre Chupin, fermier à la Joussalmière, vint payer au château le prix de sa ferme et s'entretint avec son jeune propriétaire de récits sur les loups garous dont, depuis quelque temps, on parlait beaucoup à Andrezé ; des loups garous qui se montraient le soir dans les grands chemins et les carrefours...

Au jour finissant, Pierre Chupin quitta le château et se rendit, en passant au bourg, chez un forgeron du nom d'Auvrignon auquel il avait laissé un « hachereau » à aiguiser.

Il resta un moment à boire et, sur les neuf ou dix heures, partit vers la Joussalmière, son hachereau sur l'épaule.

... Arrivé au carrefour des Noues et subitement privé de la clarté de la lune, Pierre Chupin aperçut tout à coup dans l'obscurité quelque chose venir à lui. Ce quelque chose était noir et semblait marcher à quatre pattes. Pierre Chupin d'abord arrêté fit un pas, la chose noire avança d'un pas vers lui en poussant des cris qui ressemblaient à des cris de chats-huants. Pierre Chupin en ce moment frémit ; la chose noire se leva comme pour s'élancer et fit entendre un cri rauque et menaçant. Pierre Chupin saisit alors son hachereau à deux mains et de toute sa force en donna un coup sur la tête de l'animal. Celui-ci poussa un grand cri ; c'était cette fois un cri humain : le cri d'un homme blessé à mort. Pierre Chupin s'arrêta stupéfait et tremblant. La chose noire s'éloigna lentement en poussant des soupirs longs et prolongés et s'étendit au coin d'un champ bordant le carrefour. Pierre Chupin s'approcha et, à la clarté de la lune qui reparut en ce moment, reconnut Philippe de Blanot qui lui dit en râlant : « Malheureux, tu as tué ton maître ».

Pierre Chupin, à demi fou, courut à la ferme des Noues toute proche, fit lever les fermiers pour qu'ils s'occupent du blessé et, aussi vite qu'il put, alla jusqu'au bourg chercher le curé qui était alors M. Brossard et revint avec lui aux Noues, lui racontant l'aventure au cours du chemin.

Arrivé aux Noues, M. Brossard s'enferma avec le blessé que l'on avait amené là. Que se passa-t-il entre eux ?... Lorsque le curé sortit, il était couvert de sueur : « Le pauvre jeune homme vient d'expirer ; que Dieu ait pitié de son âme ! dit-il. — S'est-il au moins confessé ? demanda Pierre Chupin. — Nul homme ne saura, répliqua le curé, ce qui s'est passé entre lui et moi... »

Lorsque le curé et les paysans allèrent pour enlever le corps, la chambre était vide ; on chercha partout dans la maison et le lendemain dans les environs, mais on ne trouva rien.

Au bout de huit jours, la mère de Philippe de Blanot succombait de douleur et le châtelain devait lui aussi mourir peu après. Ils laissaient le château des Hayes-Gasselin à un de leurs parents nommé Paul de Landemont et, dix ans après ce tragique événement, en 1758, Pierre Chupin fit élever au carrefour des Noues, à l'endroit où Philippe de Blanot s'était traîné expirant, une croix de granit sur le socle de laquelle on peut encore aujourd'hui relever cette énigmatique inscription :

P. CHVPIN D. A. LA. I. P. D. (1758)

Georges GRELLIER.



14. - ANDREZÉ - La Croix du Loup-Garou

Cette vieille Croix de pierre, dite la *Croix du Loup-Garou*, fut élevée au carrefour des Nouës, à l'endroit même où, en 1748, eut lieu le tragique événement suivant dont le récit détaillé est conservé et transmis par écrit de père en fils à Andrezé.

Le château des Hayes était habité en 1748 par la famille de Blanot composée du père, de la mère et de leur unique enfant Philippe de Blanot. Celui-ci, qui venait d'achever ses études à l'Université de Paris, était une sorte d'esprit fort qui faisait profession d'impiété et était peu aimé à Andrezé. Un certain dimanche après Vêpres, Pierre Chupin, fermier à la Joussalmière, alla au château payer le prix de sa ferme qui en dépendait. On causa loups-garous : cette croyance était alors très populaire. Philippe de Blanot railla la naïveté des gens. Le soir on se quitta. En passant à Andrezé, Pierre Chupin reprit son hachereau qu'il avait fait aiguiser chez le maréchal nommé Auvrignon et se mit en route. Il faisait nuit. En arrivant au carrefour des Nouës il voit un animal bizarre s'avancer vers lui en grognant. Il s'arrête, puis, fou de peur, il se précipite et frappe l'animal au cou avec son hachereau. L'animal tombe en poussant un gémissement humain. Pierre Chupin se penche et reconnaît son jeune maître, Philippe de Blanot, qui s'était déguisé en loup-garrou. La blessure était mortelle. Pierre Chupin court appeler du secours à la ferme des Nouës où l'on transporte le blessé qui expire en présence du curé d'Andrezé, M. Brossard, que l'on était allé chercher.

Dix ans plus tard, en 1758, Pierre Chupin fit élever sur le théâtre de la fatale méprise une croix qu'on voit encore aujourd'hui.

Elle porte sur le socle cette inscription qu'on déchiffre avec peine aujourd'hui en 1908 :

P. CHUPIN. D. A. L. A. J. P. D. 1758.

Le sens probable de ces initiales est : **P. CHUPIN**, demeurant à la Joussalmière. **Priez Dieu. 1758.**

Cliché S. Rullier





"La Complainte du loup-garou"

Pieds de cheval

